

**PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL
MUNICIPAL
DU 22 FEVRIER 2010**

2010.02.73.- ENSEIGNEMENT - MODIFICATION DE LA SECTORISATION SCOLAIRE DANS LE QUARTIER DE CAUCRIAUVILLE - AUTORISATION.-

Mme CANAYER : Cela concerne la délimitation des périmètres scolaires des écoles de Caucriauville.

Les écoles du quartier de Caucriauville ont subi une lente et importante érosion démographique. Un certain nombre d'écoles ont perdu des enfants scolarisés au cours de ces huit dernières années, et les perspectives démographiques ne prévoient pas de hausse significative des effectifs dans les années à venir dans ces établissements. A titre d'information, l'école Louise Michel est passée entre 2001 et 2009 de 153 à 125 élèves ; l'école du Pré Fleuri de 76 à 66 et l'école maternelle Jehan de Grouchy de 133 à 108.

Pour prendre en compte cette évolution, il vous est proposé de fusionner l'école maternelle Erik Satie et l'école Robespierre qui ont le même périmètre scolaire, et de répartir les enfants de l'école du Pré Fleuri entre les écoles Louise Michel et Jehan de Grouchy, en modifiant là aussi les périmètres scolaires de ces écoles.

(Brouhaha dans la salle)

M. DIEULAFAIT : La majorité municipale prend aujourd'hui prétexte d'une importante érosion démographique entre 2001 et 2009 pour fermer deux écoles maternelles du plateau. Pourtant, si ma mémoire est bonne, le pourcentage d'attribution des logements sociaux n'a pas baissé et les listes d'attente sont conséquentes. Cette tendance, nous dit-on, serait inéluctable puisqu'on ne pourrait envisager aucune hausse significative des effectifs scolaires dans les années à venir dans ces établissements. Alors, il y a un moment où l'on ne comprend plus. Cela signifie clairement que vous ne croyez pas aux vertus de la réhabilitation des bâtiments et de la voirie, qui sont censés améliorer la vie dans les quartiers de Caucriauville. Vous ne croyez pas non plus, apparemment, aux vertus du tramway pour réconcilier ville haute et ville basse.

En fait, nous savons bien, alors même que des budgets conséquents sont attribués à des actions contestables, que c'est la perspective d'économies de bouts de chandelles qui vous motive dans ces décisions de fermeture. Tout le monde sait que des enfants, surtout quand ils sont en difficulté, sont plus à l'aise dans de petites structures, mais vous avez l'affront de nous affirmer le contraire. Et quand bien même auriez-vous raison, votre façon de vous y prendre resterait condamnable.

Vous avez reconnu, Mme CAHIERRE, lors de la dernière réunion de quartier, que si nous avions fait un référendum pour consulter les premiers intéressés, ils auraient voté non. C'est quand même une singulière idée de la démocratie que de passer en force sur des décisions mettant en cause ce que la population a de plus précieux, l'avenir des enfants et l'espoir de réussite sociale donné par un parcours scolaire émancipateur.

A la brutalité, vous auriez pu substituer la persuasion, au fil du temps, si vous étiez vraiment vous-même convaincue de la justesse de votre entreprise. Malheureusement, ce troisième mandat, sans doute celui de trop, est celui de l'arrogance et du mépris de l'opinion. Cette attitude laissera des traces, vous verrez.

(Applaudissements)

M. PAUL : Je précise que je répondrai également sur la délibération suivante concernant l'école Jean Macé.

M. le Maire : Voulez-vous, pour gagner du temps, que Madame CANAYER présente la délibération suivante ?

(Brouhaha dans la salle)

LA DELIBERATION EST ADOPTEE PAR 46 VOIX POUR, 13 CONTRE

2010.02.74.- ENSEIGNEMENT - MODIFICATION DE LA SECTORISATION SCOLAIRE DANS LE CENTRE VILLE - AUTORISATION.-

Mme CANAYER : La ville du Havre poursuit, depuis plusieurs années, un plan de restructuration de ces bâtiments scolaires afin de se mettre en adéquation avec l'évolution de la démographie havraise. Le centre reconstruit, aujourd'hui, dispose de huit écoles maternelles et de sept écoles primaires dans un rayon extrêmement réduit. De plus, les effectifs scolaires de ces écoles sont en diminution constante, de 8% depuis 2000, et ce malgré un nombre très important de dérogations sur ce secteur. Etant donné qu'il existe, par ailleurs, dans les écoles d'accueil, de nombreux locaux vides et non occupés, il vous est proposé de répartir les élèves de l'école Jean Macé entre les écoles Edouard Herriot et Dauphine, et de modifier le périmètre scolaire de ces écoles, de manière à y intégrer celui de l'école Jean Macé.

M. PAUL : Pourquoi votre décision de fermer ces trois écoles choque-t-elle tant et provoque-t-elle une telle levée de boucliers, y compris au-delà des quartiers concernés, comme l'a montré la manifestation dans les rues du Havre, il y a quelques jours ? Tout d'abord parce que chacun a compris que ces fermetures ne sont pas justifiées par des raisons pédagogiques. Toutes ces écoles ont des effectifs suffisants en élèves et en classes, pour permettre un fonctionnement normal. Chacun sait que si l'on a connu dans le passé des écoles et des classes plus chargées, l'évolution de notre société, les modes d'existence, mais aussi les objectifs en termes de réussite de tous les enfants, ont souvent besoin aujourd'hui de réponses appropriées avec des structures plus petites, à taille humaine.

Madame CANAYER, vous avez évoqué tout à l'heure l'évolution des effectifs sur certaines écoles, en particulier les deux maternelles de Caucriauville. Cependant, cela les maintient, toutes les deux, à trois classes. A trois classes aujourd'hui, compte-tenu de la façon dont se passe l'accueil dans les écoles maternelles, il y a un équilibre pédagogiquement intéressant pour faire un bon travail. Or, gonfler des écoles maternelles à six ou sept classes revient à créer des environnements qui ne sont pas favorables à la réussite des enfants, en particulier, aux plus fragiles. Faut-il rappeler qu'en maternelle comme en primaire, parler d'émulation entre élèves et entre classes, comme vous l'avez fait lors de notre séance du Conseil municipal pour justifier des écoles plus importantes, cela n'a pas de pertinence ?

Comment ignorer également que si les programmes de construction fournis par l'Education nationale exigeaient autrefois une seule salle polyvalente pour une école de dix classes, aujourd'hui la diversité des activités et la nature des matériels, je pense par exemple à l'informatique, réclament des locaux spécifiques en plus des classes ? Ainsi, une école de dix à douze salles ne saurait accueillir raisonnablement plus de sept ou huit classes.

Comment ne pas tenir compte aussi des rapports parfois violents entre enfants, y compris dans le premier degré ? Nul doute que des structures plus petites sont favorables à l'apprentissage et au respect de règles permettant la tranquillité, la sécurité et tout simplement le vivre-ensemble dans les écoles.

Un autre motif de refus de ces fermetures réside dans votre objectif affiché de réaliser des économies. L'école publique au Havre serait devenue une simple variable d'ajustement pour faire face à une situation budgétaire devenue plus tendue, et pour couvrir des projets contestables, pour reprendre l'expression de Pierre DIEULAFAIT. Votre discours rejoint celui du Gouvernement. Lui aussi réduit les moyens de l'école, quand, dans le même temps, il prétend faire de la réussite de tous sa priorité.

Nous affirmons, quant à nous, qu'économiser sur l'école en supprimant des milliers de postes, comme le fait le Gouvernement, ou en supprimant des écoles, comme vous le faites, c'est non seulement une politique à courte vue, mais son caractère systématique, années après années, indique une conception rétrograde et conservatrice du rôle de l'école. Vous refusez de prendre en compte ces lourds problèmes actuels, comme les enjeux et les moyens de les atteindre, pour ne voir que l'aspect des coûts budgétaires. Et, si vous l'intégrez parmi les priorités, c'est de fait pour la banaliser, sans oublier qu'en supprimant des écoles et en regroupant les élèves, vous recherchez des économies pour le budget municipal, mais vous offrez aussi sur un plateau, au ministère de l'Education nationale, la possibilité de rationaliser ses moyens, de supprimer des postes de direction et de faciliter sa politique globale de réduction de postes d'enseignants.

Vous niez aussi le lien fort entre l'école et le quartier, ce n'est pourtant pas faute d'avoir appelé votre attention sur les conséquences pour les enfants, comme pour les familles, de l'éloignement, des traversées dangereuses comme du passage des ponts que devront faire les enfants de Jean Macé pour aller à Dauphine.

Enfin, votre politique scolaire ne peut être séparée de la politique actuelle à l'égard des services publics : hôpital, poste, école. Tout le secteur public est soumis aux réductions de moyens. Dans le même temps, le privé se voit reconnaître une place plus grande, avec les moyens qui lui permettent de se positionner en rival du public. La droite voudrait justifier ses mauvais coups par les conséquences de la crise, ce qui revient à pénaliser les populations et cela au moment où les profits des banques et des groupes s'affichent de façon insolente. Cette injustice scandaleuse suscite de plus en plus d'opposition. Nous réfutons l'idée que cela irait dans le sens d'une bonne gestion, comme vous voulez le prétendre.

L'ajustement étroit à l'évolution des effectifs, tel que vous le pratiquez, est un choix politique de droite, tout simplement, pris sans écouter ce que disent les enseignants et les parents, sans voir que l'école dans une société en crise est aussi en difficulté. Une politique scolaire doit avoir pour seule priorité de servir les enfants. L'école a sans doute plus que jamais besoin d'être à échelle humaine dans son quartier.

Nous savons, d'ores et déjà, que vous prévoyez pour septembre 2011, les fermetures des maternelles Bayard et Videcocq. Après celles de 2010 et celles des années passées, nous pouvons craindre que cela donne à notre ville, le record dans le domaine de la fermeture d'écoles. Record dont nous nous passerions bien et qui provoque à votre égard le qualificatif peu enviable, reconnaissons-le, de fossoyeur de l'école publique sur notre ville.

Nous vous demandons de revenir sur votre décision. En tout état de cause, le groupe « Le Havre à Gauche, Communiste, Républicain et Citoyen » votera contre ces deux délibérations.

(Applaudissements)

M. MUTEL : Monsieur le Maire, vous annoncez aujourd'hui, pour la rentrée 2010, des fermetures d'écoles : Jean Macé, Pré Fleuri et Satie. Vous devez entendre l'ensemble de nos interventions qui s'appuient sur des réalités que vivent les familles, les commerces et tous ceux qui aiment leur quartier. Les conditions d'enseignement vont être plus difficiles avec ces fermetures, on s'oriente vers une mort certaine de certains quartiers. Cela va faire régresser la mixité sociale. Les plus pauvres, les plus diminués culturellement et financièrement ont très peu d'espoirs de réussite et d'évolution sociale. La

fermeture de ces écoles favorise, auprès des familles, la concurrence des établissements privés de plus en plus attractifs. De plus, votre politique porte atteinte à l'école de la République.

L'école ne pourra plus remplir sa mission, transmettre le savoir et la culture pour que, demain, nos jeunes puissent faire leur métier de citoyen. L'école, c'est encore la meilleure chance de trouver un emploi et il faut miser dessus. Il faut que le nombre d'élèves par classe soit raisonnable et en maintenant des objectifs pédagogiques ambitieux. En fermant des écoles, vous allez menacer certains élèves de ne plus avoir le goût de l'effort, le sens du travail, la joie de comprendre, la fierté de s'élever. Les mesures mises en œuvre par votre politique pour 2010 demandent explication. Vous vous inspirez encore de la conception libérale de l'école, une dérive accentuée à l'anglo-saxonne, avec des écoles à plusieurs vitesses.

Ne fermons pas les écoles au Havre, redonnons-leur ces missions de service public, c'est faire le pari de l'intelligence. L'école de la République, c'est tout d'abord liberté, égalité, fraternité et laïcité.

(Applaudissements)

Mme TROALLIC : La municipalité ne doit pas fermer ces écoles. Je compléterai les interventions de mes collègues. Votre décision politique est contestable. Nous ne la partageons pas, parce que nous sommes contre la globalisation des effectifs et la privatisation, à terme, du secteur de la petite enfance, mais pour des écoles publiques de proximité. Idéologiquement et politiquement, nous sommes contre. Agnès CANAYER nous a répondu au dernier Conseil municipal, je cite : « *qu'il n'existait pas d'argument pour les grosses structures, mais qu'il n'y avait pas non plus d'argument contre* ». C'est une réponse bien normande. Alors, je vais m'étendre sur ce point là.

Toutes les analyses et études de l'Education nationale montrent que dans une petite structure il y a moins de violence, moins de bruit, moins d'anonymat ; qu'il est plus facile de déceler les problèmes scolaires et familiaux, qu'il est plus aisé pour les enseignants de faire du travail individualisé. Cela relève du bon sens, je crois. C'est d'ailleurs une des raisons du succès du privé. Les parents attendent de l'école une dimension humaine et une vision globale et durable de l'enfant pendant sa scolarité. Au contraire, les grosses structures favorisent une pédagogie unique, basée sur l'inertie des élèves. Les élèves, dites-vous, seront plus autonomes. Pas scolairement en tout cas, et surtout pas pour les enfants rencontrant des difficultés. Elles n'offrent plus de recours à la pédagogie frontale, et du coup les enfants qui ne trouvent pas leur compte, ne sont plus vus et gérés que comme des élèves perturbateurs. Ces travaux démontrent, en outre, que les concentrations scolaires n'aboutissent pas à une amélioration des résultats, mais que c'est plutôt le contraire. Nous ne devons pas connaître les mêmes pédagogues et enseignants que vous. Mais de la part d'une municipalité qui soutient, en parfait premier de la classe, le Gouvernement qui a choisi, en 2010, de supprimer 16 000 postes dans l'Education nationale, et qui a opté pour les démantèlements des Réseaux d'aides spécialisées aux élèves en difficulté (RASED), rien de surprenant malheureusement.

J'en ai terminé avec ce point et je parlerai maintenant de la méthode et de la gestion du dossier, qui dénote, une fois de plus, un manque total de considération envers les concitoyens, voire un mépris. C'est votre manière de faire avec les électeurs, tous vos électeurs, avec les Havrais en général, avec votre équipe en particulier. Certains conseillers municipaux ignoraient le dossier au début de l'annonce de la fermeture de Macé et Videcocq et se trouvaient complètement démunis lorsque nous leur posions des questions. La méthode : celle du passage en force et du mépris. Le 14 mars 2008, Monsieur le Maire, ne répondiez-vous pas, par écrit, à une parent d'élève s'inquiétant d'une éventuelle fermeture de l'école Edouard Herriot, je vous cite : « *Je tiens à vous rassurer tout de suite, Madame, il n'existe strictement aucun projet de fermeture d'école sur les territoires du Havre* ». Depuis ces propos, combien d'écoles fermées ? Quatre en à peine deux ans. Mais les temps ont changé et nous ne sommes plus en période de campagne électorale.

Pour revenir sur cette méthode, j'ai assisté à la réunion publique à Videcocq, et j'ai vu des parents dépités, abasourdis par le procédé utilisé. Aucun chiffre à l'appui de l'argumentation, incapacité de

répondre sur le montant des économies réalisées avec la fermeture des deux écoles : Videcocq et Macé. Annonces de chiffres infondés, on nous dit que quatorze fratries vont être concernées par la fermeture de Macé, dès l'année prochaine. Mais on oublie de comptabiliser les futures inscriptions qui n'ont pas été encore prises en compte à la Mairie. On nous dit : baisse du nombre d'élèves à Macé, sans vouloir tenir compte de la fermeture de la classe accueillant des enfants handicapés. Aucune prise de notes des préoccupations soulevées pendant cette réunion, alors que l'on nous disait vouloir prendre en considération tous les éléments évoqués, afin de réfléchir ensemble à la mise en place du changement. Un manque de réflexion flagrant lorsque l'on explique aux élus présents que Videcocq et Macé ne peuvent être considérés comme deux entités à part. Il serait plus logique de fermer les deux écoles en 2011, puisque les petits frères ou sœurs de Videcocq suivraient dès l'année prochaine, il y a des risques, les grands ; les effectifs de Videcocq baisseraient dès la rentrée 2010-2011.

Venons-en maintenant au fond du dossier, aux questions qui n'ont jamais trouvé de réponses malgré les demandes incessantes des parents. Vous parlez d'économie budgétaire, alors que je le rappelle, près de 300 000 € de travaux ont été effectués à Macé, et 55 000 € à Videcocq ces trois dernières années. A combien estimez-vous les économies avec la fermeture de ces deux écoles ? A combien va se monter le coût des travaux à Dauphine, Percanville et Herriot, pour accueillir les nouveaux enfants ? Vous dites, Monsieur le Maire, que c'est légitime d'essayer de gérer le mieux possible l'argent que l'on prend dans la poche des contribuables havrais. C'est donc aussi légitime de leur dire combien on va leur prendre, non ? Quel est ce projet de pôle muséal en lieu et place de l'école Macé ? J'aurais aimé avoir l'avis de Chantal ERNOULT. Avez-vous fait une étude de marché sur les besoins, la demande, la fréquentation de ce nouveau site ? Combien va coûter le déménagement du laboratoire de taxidermie, de Tourneville à Macé, dans ce musée ? Quel coût pour la restructuration de l'école en bâtiment à visée culturelle ?

Vous parlez de baisse démographique, sur quel quartier ? Pouvez-vous nous fournir les chiffres sur les cinq dernières années et les cinq prochaines, pas sur le centre ville, je dis, mais sur le quartier ? Dans quels délais comptez-vous répondre aux besoins de travaux à Dauphine, pour accueillir les nouveaux arrivants ? La cour et la cantine sont déjà trop petites pour les élèves actuels. Vous vous êtes certainement rendu au groupe scolaire Carco depuis le regroupement et avez pu constater que des malfaçons apparaissent déjà, les travaux ayant été réalisés très vite pendant l'été, parce que vous vouliez que ce dossier soit fermé rapidement. Les besoins en personnel : pas d'agent de sécurité à la sortie de Dauphine, ni à Percanville. Actuellement, le midi, seulement deux personnes aident les enfants à traverser pour aller à la cantine. Ce sont des demandes qui ne datent pas d'hier mais qui n'ont jamais obtenu de réponses.

A combien estimez-vous la baisse du chiffre d'affaires des commerces de proximité de la rue de Paris ? Quelles sont les actions que vous allez mettre en place pour dynamiser l'activité de ce quartier ? Selon Arnaud LE QUELLEC, l'attractivité des commerces de la rue de Paris est uniquement le problème des commerçants. Marc MIGRAINE, qu'en pensez-vous ? Quel avenir pour le commerce de ce quartier dans ces conditions ?

Vous vous dites préoccupé par le cadre de vie des enfants, mais avez-vous demandé à Air Normand des chiffres sur la pollution de l'air quai Lamblardie, qui va ouvrir à double sens et sur lequel donne la cour de Dauphine ? Quels sont les projets de la municipalité après le départ du C.N.F.P.T. ? Comment comptez-vous régler le problème de sécurité des bassins ?

Enfin, dernière question, vous aviez annoncé, Agnès CANAYER, lors de la réunion à Macé, que les parents auraient le choix d'inscrire leurs enfants dans telle ou telle école. Qu'en est-il au regard de cette délibération qui partage les enfants en fonction de leur numéro de rue ?

Je sais, vous êtes majoritaires, et nous pourrions parler pendant des heures sur le sujet, vous n'en avez que faire, puisque votre décision est prise, Monsieur le Maire. Chacun de vos élus est-il au fait de ce dossier ? Croient-ils que c'était une bonne décision ? Ont-ils été concertés avant la décision finale ? Ont-ils eu leur mot à dire dans la prise de décision ? Si vous le permettez, je les encourage vivement à

s'exprimer ce soir, dans cette enceinte qui se veut démocratique plutôt que sur des blogs, de visu plutôt que cachés derrière la toile.

Vous vous dites sûrement, c'est un mauvais moment à passer, mais dans quelques temps, tout sera oublié et rangé dans les tiroirs. J'espère néanmoins que vous en mesurez pleinement les conséquences, vous et tous vos conseillers municipaux.

(Applaudissements)

M. le Maire : Je voudrais d'abord remercier Agnès CANAYER pour la qualité de son intervention et pour la manière dont elle a conduit ces dossiers dans des circonstances nécessairement difficiles.

Chers collègues, vous le savez, depuis quinze années maintenant, la politique scolaire de notre municipalité est considérée par un très grand nombre de personnes, ici comme ailleurs, comme une politique exemplaire. Une politique exemplaire sous plusieurs aspects, le plus manifeste d'entre eux, naturellement, étant la réorganisation des cantines scolaires qui sont considérées comme tout à fait remarquables, avec un afflux de plus en plus grand, des jeunes enfants qui sont conduits par les familles dans nos cantines. Avec le souci aussi de réaliser des équipements importants, vous en avez réalisés beaucoup. Beaucoup d'écoles ont été rénovées. Jean-François MASSE, en rappelait quelques exemples tout à l'heure. Depuis quinze ans, les crédits attribués aux équipements scolaires ont été en croissance, d'année en année. Exemplaire aussi, parce que nous avons essayé de faire en sorte, que, dans le plus grand nombre d'écoles possibles, et j'espère bientôt dans toutes les écoles du Havre, les enfants puissent être accueillis avant l'heure de la classe et gardés après l'heure de la classe. Le post et le préscolaire est quelque chose de très important pour les enfants, et de tout à fait essentiel pour beaucoup de familles. Exemplaire aussi, par le développement des activités méridiennes. Chacun sait que, pendant de très nombreuses années, les enfants, à l'heure de midi, ne savaient pas très bien quoi faire. Nous essayons de développer, et nous renforcerons encore dans les prochaines années, ces activités méridiennes.

J'entendais, tout à l'heure, le problème des enfants handicapés. Là aussi, nous avons engagé un effort important pour faire en sorte que, progressivement, un plus grand nombre de nos écoles soit équipé de telle manière que les enfants handicapés puissent être accueillis comme les enfants qui ne sont pas handicapés. En effet, ce qui est important pour les enfants handicapés, c'est de pouvoir avoir un accueil identique à celui qu'ont les autres enfants.

J'ai entendu quelques critiques, je vais y répondre très rapidement. On nous a expliqué, tout à l'heure, je crois que c'est Daniel PAUL, que les raisons pédagogiques exigeaient des structures plus petites. Là, le débat est ouvert. J'ai entendu, dans de très nombreuses circonstances, des pédagogues, des enseignants, des responsables de l'Education nationale, affirmer le contraire. Ils affirmaient que les enfants étaient mieux accueillis, que les enseignants travaillaient mieux dans des structures relativement importantes, pas considérables, mais relativement importantes, de façon à pouvoir mutualiser les moyens et à pouvoir engager des travaux en commun. Je sais bien que certains disent le contraire, mais le débat est, en tout cas, très largement ouvert.

On nous a dit aussi que nous voulions faire des économies. Figurez-vous mes chers collègues, nous le savons bien puisque nous votons le budget d'année en année, que nous ne faisons pas d'économies à la ville du Havre. Nous essayons simplement de gérer au mieux des recettes qui nous viennent de la part des contribuables. Quand je dis gérer au mieux, je signifie les gérer en équité. De la même manière que nous décidons de fermer les écoles dans les quartiers où la population, et notamment, la population d'enfants a considérablement diminué. De la même manière, nous sommes tout à fait décidés à construire de nouvelles écoles dans les quartiers en développement. Enfin, j'ajouterai que dans les quartiers qui se sont dégradés du point de vue démographique, si d'une manière ou d'une autre, le nombre d'enfants devenait plus nombreux, nous pourrions, sans hésiter, reconstruire et mettre de nouvelles écoles à disposition. Un des premiers exemples d'écoles que nous avons fermées, était dans un des quartiers les plus privilégiés du Havre. C'était l'école de la Mailleraye, pour y construire

un grand immeuble. Chacun reconnaît aujourd'hui que l'école de la Mailleraye reste tout à fait à taille humaine et que l'immeuble en question a renforcé la vie du quartier, a permis à des jeunes ménages de s'installer et de faire en sorte que ce quartier du centre ville, qui est un quartier trop souvent peu animé, a retrouvé plus de vie grâce à la construction de cet immeuble.

Enfin, je voudrais terminer mon propos en disant que, bien entendu, je vais demander à la majorité municipale de bien vouloir, sans état d'âme, de voter les deux délibérations, mais que bien entendu la porte reste ouverte pour la poursuite de conversations. Je l'ai dit l'autre jour lorsque j'ai reçu une délégation de Jean Macé, je souhaite vivement que les parents d'élèves et les enseignants puissent se retrouver, à intervalle régulier, autour d'Agnès CANAYER ou de moi-même, pour débattre de l'évolution des dossiers. Afin de voir si, oui ou non, il faut adapter les cantines, et voir les travaux à réaliser. En quelque sorte, cette concertation est indispensable pour la mise en œuvre d'une décision que nous prenons dans le sens de l'intérêt général.

LA DELIBERATION EST ADOPTEE PAR 46 VOIX POUR, 13 CONTRE